

# LOBBYING ET ENVIRONNEMENT

Les leviers d'une stratégie d'influence



Séminaire de formation organisé par **Anthenor Public Affairs** en partenariat avec



## I. Les intervenants

### L'animateur

- ◆ Gilles LAMARQUE : Directeur général d'Anthenor Public Affairs depuis 2003, Gilles LAMARQUE a été auparavant responsable des affaires publiques de Renault SA pendant sept ans. Diplômé de Sciences-Po Paris, de droit et de l'INSEAD, il est également l'auteur de *Lobbying dans la collection Que-sais-je ?*

**Date** : 7 avril 2009  
**Prix** : 750 € HT (soit 897 € TTC)  
**Lieu** : Sofitel Etoile  
14, Rue Beaujon  
75008 Paris

### Les grands témoins

- ◆ Alain GEST : Député de la Somme, Président du groupe Environnement à l'Assemblée nationale, rapporteur du projet de loi sur la responsabilité environnementale et co-président des Rendez-vous de l'Environnement, Alain GEST est Président de Voies Navigables de France.
- ◆ Stéphane COSSE : Diplômé de Sciences-Po Paris et de la London School of Economics (LSE), ancien économiste au FMI, Stéphane COSSE est responsable des affaires publiques de Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

## II. Le contexte

Le Grenelle de l'Environnement a souligné le poids des décisions publiques en matière d'environnement. Les stratégies d'influence des secteurs professionnels, des entreprises, des organisations non gouvernementales (...) mais aussi des collectivités locales et des organismes publics doivent désormais s'adapter aux impératifs du développement durable. En ce sens, le Grenelle a contribué à la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Le vote de trois lois distinctes devant le Parlement parachèvera ce processus. Le lobbying est alors une condition clé de la réussite des ambitions des différents acteurs.

## III. Les objectifs

- ◆ Identifier les acteurs en matière environnementale, leur stratégie
- ◆ Evaluer les enjeux du secteur de l'environnement et le rôle du lobbying pour influencer les décisions en ce domaine
- ◆ Comprendre l'impact des actions de lobbying sur les politiques environnementales de l'Union européenne (REACH, European Trading System)
- ◆ Décrypter les techniques de lobbying utilisées et définir les plus pertinentes à partir de l'analyse de cas concrets.

## IV. Le public

Ce séminaire s'adresse aux responsables des entreprises chargés des questions environnementales, des relations institutionnelles, du marketing stratégique (...) aux collaborateurs des fédérations professionnelles, des organismes consulaires, des groupements d'entreprises (...), aux responsables d'associations œuvrant dans le secteur de l'environnement, aux agents publics en prise avec les thématiques environnement et développement durable, etc.

# PROGRAMME DU SEMINAIRE

---

8h45

Accueil des participants

9h00 – 10h00

Le jeu des acteurs

- Cartographie des acteurs : les « lobbies » environnementaux
- Le spectre des revendications des groupes d'intérêt, les formes d'expression utilisées
- Réglementation, régulation, co régulation : la réceptivité des autorités publiques
- Cartographie des instances publiques décisionnaires
- Le rôle des organisations internationales de normalisation (Commission économique pour l'Europe des Nations Unies - UNECE) ou spécialisées (programme des Nations Unies pour l'environnement - PNUE).

Cas pratique :

⇒ *Mise en perspective de quelques stratégies de lobbying : les « bonnes pratiques » à retenir en termes d'analyse du jeu des acteurs.*

10h00 – 11h15

Méthodes et outils : les clés du succès

- La palette des outils du lobbying et son application aux revendications environnementales
- Paris - Bruxelles : les spécificités du lobbying environnemental à Bruxelles, les interactions entre lobbying européen et lobbying national
- Lobbying national et lobbying local : des outils à adapter.

Focus :

⇒ *Etude ce cas : le lobbying appliqué à des démarches de réglementation, de normalisation et de labellisation en matière environnementale.*

⇒ *Quels partenariats entre entreprises et ONG (au plan européen, national, local) ?*

11h15 – 11h30

Pause

11h30 – 12h30

Intervenant grand témoin

*Intervention de M. Alain GEST, Député de la Somme, Président du groupe Environnement à l'Assemblée Nationale : le point de vue de la représentation parlementaire sur les démarches des groupes d'intérêt et l'examen du Grenelle de l'environnement par le Parlement.*

12h45 – 14h00

Déjeuner : Hôtel Sofitel

14h15 – 15h15

Intervenant grand témoin

*Intervention de M. Stéphane COSSE : la démarche de relations institutionnelles conduite au sein de Réseau Transport Electricité (RTE).*

15h15 – 16h15

Le lobbying environnemental appliqué aux financements publics

- Les financements d'origine européenne
- Les financements nationaux
- Les financements locaux

Focus :

⇒ *Mise en perspective de quelques cas récents permettant l'obtention de financements publics, les facteurs clés de succès.*

16h15 – 16h30

Pause

**16h30 – 17h30**

**Le lobbying fiscal**

- Panorama des techniques de lobbying fiscal appliqué à l'environnement
- Comment faire naître, étendre, ou limiter un avantage fiscal environnemental ?

*Cas pratique :*

⇒ *Promouvoir ou combattre un bonus malus.*

**17h30 – 18h**

**Questions / réponses avec les participants**

# BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Bulletin d'inscription

Vous souhaitez participer au séminaire *Lobbying et Environnement : les leviers d'une stratégie* d'influence du 7 avril 2009 : merci de remplir le formulaire ci-dessous.

M                      Mme                      Mlle

Prénom : .....  
Nom : .....  
Fonction : .....  
Société : .....  
Secteur d'activité : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
E-mail : .....

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre règlement toutes taxes comprises (TVA en vigueur à 19,6 %).

*Loi informatique et libertés : Conformément à l'article 27 de la loi "informatiques et libertés" du 16/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées à Anthenor Public Affairs. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander rectification si nécessaire.*

## Conditions générales de vente

### • Modalités d'inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation à l'ensemble du séminaire et la documentation.

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée (prestataire de formation n°11 75 40 23875) vous sera envoyée, ainsi qu'une attestation de présence dès le séminaire réalisé.

Le règlement s'effectue :

- ◆ par chèque à l'ordre d'Anthenor Public Affairs (comprenant au dos le nom du participant et de son entreprise) ;
- ◆ par virement à notre banque, compte n° RIB : 30938/00088 00152179002/88 HSBC Paris Saint-Germain (comprenant la mention du nom du participant et de son entreprise).

Veuillez noter que votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre règlement, un accusé de réception vous sera alors adressé.

### • Modalités d'annulation

Toute annulation devra être effectuée par écrit (courrier, e-mail ou fax).

- ◆ En cas d'absence le jour du séminaire ou d'annulation moins de 15 jours avant, le paiement de l'inscription restera entièrement dû et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- ◆ En cas d'annulation plus de 15 jours avant le séminaire, seuls des frais de dossier d'un montant de 150 € HT vous seront retenus. L'inscription vous sera remboursée.

Vous gardez la possibilité de vous faire remplacer à tout moment, en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

Par ailleurs, l'organisation du séminaire est soumise à un nombre minimum de 8 participants. Dans le cas contraire, Anthenor Public Affairs se réserve le droit d'annuler le séminaire.

J'accepte les conditions générales de vente et d'annulation

Date et Signature :

### • Contact

Astrid d'Arcimoles - Anthenor Public Affairs - 1, bd Malesherbes - 75008 Paris  
Tél : 01 42 27 53 37 / Fax : 01 46 34 09 32 / Mail : ext@anthenor.fr